



TERRAIN DE JEUX ST-ADRIEN D'IRLANDE

NOUS AVONS LA CHANCE, ENCORE CETTE ANNÉE, DE VOUS OFFRIR LE TERRAIN DE JEUX À ST-ADRIEN-D'IRLANDE! NOUS AURONS 3 MONITEURS ET PLUSIEURS ACTIVITÉS SURPRISES!!! NE TARDEZ PAS À VOUS INSCRIRE 😊

ATTENTION-ATTENTION, CETTE ANNÉE, LE TERRAIN DE JEUX SERA DU 26 JUIN AU 17 AOÛT INCLUSIVEMENT!

LE TERRAIN DE JEUX EST OFFERT AUX ENFANTS DE 5 ANS (INSCRITS À LA MATERNELLE POUR AUTOMNE 2018) JUSQU'À 12 ANS.

PRIX :

5 JOURS SANS SERVICE DE GARDE :	288\$
5 JOURS AVEC SERVICE DE GARDE :	432\$
3 JOURS SANS SERVICE DE GARDE :	184\$
3 JOURS AVEC SERVICE DE GARDE :	276\$

*****NOUS VOUS DEMANDONS D'APPORTER 2 CHÈQUES À L'INSCRIPTION. LE PREMIER DATÉ DU 3 MAI SERA POUR PAYER LA ½ DU PRIX ET L'AUTRE POST-DATÉ DU 1ER JUILLET 2018 POUR PAYER L'AUTRE ½*****

DURÉE : DU LUNDI 26 JUIN 2018 AU VENDREDI 17 AOÛT 2018.

LE TERRAIN DE JEUX SERA FERMÉ LES LUNDIS 25 JUIN ET 2 JUILLET. UNE SEMAINE DE CONGÉ SERA PRISE PAR LES MONITEURS LA SEMAINE DU 30 JUILLET 2017. CES JOURNÉES NE SONT PAS COMPTABILISÉES DANS LE PRIX.

HEURES :

DU LUNDI AU VENDREDI;	
DE 7H30 À 9H :	SERVICE DE GARDE
DE 9H À 4H :	TERRAIN DE JEUX
DE 4H À 5H30 :	SERVICE DE GARDE

****INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR PLACE LE JEUDI 3 MAI DE 18H À 20H30 À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (152 RUE MUNICIPALE)***



**Animateurs (trices) de terrain de jeux et du service de garde du terrain de jeux;
poste de 24 heures par semaine (24hrs/5jrs)**

Responsabilités :

Sous la responsabilité de la coordonnatrice du terrain de jeux, l'animateur a la responsabilité d'encadrer des enfants âgés de 5 à 12 ans. Le terrain de jeux s'échelonne du 26 juin au 17 août, ce qui constitue une durée de 8 semaines (dont une semaine de vacances). Il animera de 8 à 15 enfants par jour avec des activités diversifiées et adaptées à la clientèle.

Exigences :

- 1- Les résidents de la municipalité de St-Adrien-D'Irlande seront privilégiés;
- 2- Démontrer de l'autonomie et un sens des responsabilités;

Les personnes intéressées par ces postes devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante;

152 rue municipale, St-Adrien-D'Irlande, G0N 1M0,
ou par e-mail; jessikalacombe@yahoo.ca

avant le 3 mai 2016.

Les entrevues se dérouleront le jeudi 10 mai 2016.

Jessika Lacombe, mairesse de St-Adrien-D'Irlande

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août, 4 septembre, 1 octobre, 5 novembre, 3 décembre.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de mars 2018 totalisant 43 928,15\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 09 à 13, totalisant 5 908,95\$.

TRAITEMENT DES GROS REBUTS AU CENTRE DE TRI DE «SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER»

Services sanitaires Denis Fortier nous offre de traiter les objets cédés aux gros rebuts à leur centre de tri lors de la cueillette du 6 juin prochain au prix coûtant après le remboursement des taxes de ce traitement au montant de 102,80\$ la tonne métrique.

ACHAT D'UN TRAILER DOMPEUR

Les membres de ce conseil acceptent de faire l'achat d'un trailer dompeur au montant approximatif de 3 500\$

MATÉRIAUX GRANULAIRES ET MACHINERIE RELATIVE À DES TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Une demande de soumissions par voie d'invitation écrite sera faite concernant les matériaux granulaires et machinerie relative à des travaux de voirie pour 2018.

ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE 2018 DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR VOIE D'INVITATION ÉCRITE

Une demande de soumissions par voie d'invitation écrite sera faite concernant les produits suivants soient le chlorure de calcium liquide 35% et le AP35 (chlorure de calcium 30% et chlorure de magnésium 5% requis pour 2018.

BALAYAGE DE RUES 2018

Une demande de soumissions par voie d'invitation écrite sera faite concernant le balayage de rues 2018.

RECOMMANDATIONS DU CCU, ACCEPTATION, ADOPTION DE LA DÉROGATION MINEURE DU 574 RANG 7

Considérant que le présent projet de lotissement a reçu un avis de conformité par la Commission de protection du territoire agricole en date du 28 août 2017;

Considérant le règlement de lotissement numéro 240 en vigueur;

Considérant que le positionnement des bâtiments existants du lot 4 913 639, devant être exclus du projet de lot en cours ne permet pas de détacher un lot présentant une largeur de la ligne avant de 45,72 mètres;

En conséquence, suite aux raisons énumérées, le CCU recommande d'autoriser la dérogation mineure présentée par le requérant Claude Labranche, prévue dans le plan produit en date du 8 mars 2017 par Ecce Terra.

Que les membres de ce conseil acceptent et adoptent la dérogation mineure du 574, rang 7 selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

Attendu qu'en vertu du premier alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 1° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et chacune de ses modifications ;

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Attendu que la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande est un organisme public visé au paragraphe 1° de l'annexe de cette loi ;

Il est proposé :

d'autoriser la directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc à signer le calendrier de conservation et chacune de ses modifications et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ENTENTE-CEGEP DE THETFORD-MUNICIPALITÉ ST-ADRIEN-D'IRLANDE-BIBLIOTHÈQUE

Un protocole d'entente est signé entre le Cegep de Thetford et la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande pour l'accès à toutes les succursales du réseau des bibliothèques publiques de Thetford et la municipalité accepte les frais liés par cette entente.

Le réseau des bibliothèques publiques de Thetford comprend la Bibliothèque de la Polyvalente de Black Lake, la Bibliothèque du Cegep, la Bibliothèque l'Hiboucou et la Bibliothèque de l'Amitié. Tous les citoyens de la Municipalité qui souhaiteront devenir membres pourront le faire gratuitement à partir de maintenant.

Vous pouvez consulter notre site internet www.stadriendirlande.ca pour le guide du Réseau des bibliothèques publiques de Thetford concernant les services, les horaires d'ouverture, le fonctionnement et le règlement pour les utilisateurs de ce service.

ACCAPAREMENT ET FINANCIARISATION DES TERRES AGRICOLES

La MRC des Appalaches/Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande demande au gouvernement du Québec :

Que des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels.

Que soit créée une table de travail avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accaparement et de financiarisation des terres agricoles.

RÉSOLUTION RELATIVE AU MODÈLE D'EXPLOITATION D'UN RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande signifie à la MRC son accord à ce que celle-ci lance le projet de déploiement de la fibre optique via le modèle du réseau de fibre optique en location (réseau ouvert)

RÉORGANISATION-SYSTÈME DE SANTÉ

Que la MRC des Appalaches réclame au gouvernement du Québec la révision de ses orientations en matière de santé et de revoir la restauration récemment mise en place pour redonner à l'hôpital de Thetford Mines et au réseau local de santé une direction permanente et tous les pouvoirs locaux qu'ils disposaient avant la réorganisation et les ressources dont ils ont besoin pour offrir à la population de notre territoire les services et des soins de proximité auxquels elle a droit.

DON POUR LE RELAIS DE LA VIE-SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

La municipalité accepte de commanditer 100,00\$ pour le «Relais de la vie» au nom de la Société canadienne du cancer qui aura lieu les 16 et 17 juin prochain de 19h à 7h dans la MRC de l'Érable à Plessisville. Madame Solanges Thibault participera à cet évènement. Vous pouvez vous procurer des luminaires au coût de 5,00\$ auprès de Madame Thibault 418-338-1373.

AVRIL- MOIS DE LA JONQUILLE

La Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Ne pas oublier votre demande de permis lors de rénovation ou de construction, permis fosses septiques, puits, abattage d'arbres etc.

Responsable du service des travaux publics (voirie), des permis, problèmes de déneigement et autres du genre. Daniel Pouliot 418-333-3120

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca